**Relais petite enfance**

Le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette (RPE) est un service d’information et d’accompagnement. C’est un service de proximité neutre et gratuit à disposition du public, mis en place par votre municipalité.

Il est géré par un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour la gestion du Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette. Le RPE couvre un territoire de 14 communes.

**Pour les familles et futurs parents**

Véritable lieu d’écoute, de soutien, d’échanges et d’accompagnement.

Service de proximité sur le territoire pour les familles qui recherche une solution d’accueil. A cet égard, le service informe les familles sur l’ensemble de l’offre d’accueil existante sur le territoire, favorise la mise en relation entre les parents et les assistants maternels (et le cas échéant la garde à domicile) et accompagne les particuliers employeurs dans l’appropriation de leurs droits et obligations.

**Pour les professionnels**

C’est un lieu d’information, de rencontre et d’échange entre professionnels de l’accueil individuel (assistants maternels et garde d’enfants à domicile). Le service propose également un accompagnement à la professionnalisation et à l’amélioration des pratiques, ainsi qu’une lutte contre la sous-activité et le manque d’attractivité du métier.

**Sur la commune de Verquières, le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette est présent de la manière suivante :**

 Un fois par trimestre à la médiathèque de Verquières sur des temps de « bébés lecteurs », temps de découverte du livre destinées aux professionnels et aux enfants qu’ils accueillent et sur des ateliers spécifiques avec des intervenants à la médiathèque ou en extérieur en fonction de la période et de la météo.

**Coordonnées :**

Les RDV sont à prendre en contactant le 06 85 63 46 72

ou en adressant un mail à: alpilles@relaispetiteenfance.com (pensez à bien noter votre commune d’habitation ainsi que vos coordonnées).

**A noter :** Les assistants maternels sur la commune sont 3 professionnels proposant 8 places d’accueil.

Le service RPE n’a pas de fonction de contrôle, ni d’employeur ; pour rappel, le Conseil départemental a pour mission l’attribution et le suivi des agréments des assistants maternels (04.13.31.56.31 ou smape@departement13.fr)

